

Fédération Française de Cyclisme

Direction Technique Nationale



MODALITES DE SELECTIONS INTERNATIONALES

2012

Championnat D'Europe et du Monde, Jeux
Mondiaux de la Jeunesse

Equipe de France V.T.T. Trial

PREAMBULE : PRINCIPES GENERAUX

1 La saison sportive 2012 s'inscrit dans la dynamique de l'olympiade « Londres 2012 ». Le calendrier sportif international reste prioritaire pour permettre à la France d'obtenir les quotas pour les compétitions de référence (Championnats d'Europe, Championnats du Monde) ainsi que pour les Jeux Olympiques. Les EQUIPES DE FRANCE et SELECTIONS NATIONALES doivent à la fois être compétitives au plus haut-niveau et contribuer à l'accession des jeunes sportifs au niveau international afin de préparer durablement notre future élite aux grands rendez-vous internationaux de demain. L'objectif est de sélectionner l'athlète qui a le plus de potentialités d'obtenir une place sur le podium.

2 La Directrice Technique Nationale (D.T.N.) est le sélectionneur, elle arrêtera la sélection sur proposition des entraîneurs nationaux et après consultation du médecin fédéral.

2- Les athlètes ayant satisfait aux critères énoncés ci-dessous deviennent sélectionnables au sein de l'équipe de France pour participer aux épreuves référencées.

3- Le sélectionneur effectue son choix parmi les athlètes sélectionnables dans l'intérêt de l'équipe de France. Il sera tenu compte des capacités du sportif à s'intégrer dans le collectif, des qualités spécifiques du sportif, de l'état de forme au moment de la sélection et de son évolution probable.

4- Un dossard peut être attribué au choix de la D.T.N. en dehors de tout critère. Il en sera de même pour tout dossard supplémentaire qu'attribuerait l'instance internationale (U.E.C. – U.C.I.).

5- La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et le(s) remplaçant(s). Ce(s) dernier(s) peut (vent) être désigné(s) à tout moment à partir de l'annonce de la sélection.

6- Aucune sélection prononcée n'est définitive, la sélection reste subordonnée à la signature et à l'application de la Convention de Sportif de Haut Niveau et de Membre de l'Equipe de France, à la conformité de la préparation définie avec l'entraîneur national responsable du collectif et avec les objectifs de compétitivité du sportif dans le contexte international.

7- La D.T.N. pourra, à tout moment, retirer de la liste des athlètes sélectionnables ou sélectionnés tout sportif qu'elle considère ne plus être en mesure de disputer dans des

conditions optimales la compétition pour laquelle il est retenu, notamment en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une contre-indication médicale prononcée par le médecin fédéral, l'absence totale ou partielle du suivi médical ou d'un comportement répréhensible (lois et règlements nationaux ou internationaux).

8- Les sportifs s'engagent à honorer toute sélection en Equipe de France et respecter le calendrier de compétitions défini à cet effet, sauf contre-indication médicale constatée par le médecin en charge des équipes de France et/ou le médecin fédéral. Tout autre motif sera laissé à l'appréciation de la D.T.N..

9- Si un sportif est sélectionnable à plusieurs épreuves pour des catégories de compétition différentes (Junior, U23, Elite), le sélectionneur déterminera la compétition que le sportif disputera.

10- Le sélectionneur se réserve le droit de ne pas appliquer les quotas attribués au pays.

11- Si le nombre d'athlètes sélectionnables ou si le nombre d'athlètes sélectionnés est supérieur au quota attribué à la FFC, le sélectionneur établira un ordre d'accès à la sélection.

12- Les modalités et critères ci-dessous sont contingents à la condition qu'aucune modification ne soit apportée par la fédération internationale (UCI) et/ou par la fédération européenne (UEC) aux règles en vigueur pour les Championnats d'Europe et du Monde.

13- La Fédération Française de Cyclisme (FFC) se réserve le droit, à tout moment, d'amender ou modifier tout ou partie d'un texte de sélection pour tout motif dans l'intérêt de l'Equipe de France. En aucune manière, la Fédération Française de cyclisme ne pourrait être tenue pour responsable des conséquences entraînées par de tels amendements.

14- Quel que soit son niveau sportif, tout athlète qui enfreindrait les règles de l'éthique du sport ne pourrait être sélectionné dans l'équipe de France de cyclisme.

Priorités :

- **La participation au championnat de France est obligatoire pour prétendre à la sélection au championnat d'Europe et du Monde.**
- Au regard de leurs performances lors de la saison 2011, les sportifs français ayant réalisé un podium lors des championnats d'Europe ou du Monde ont directement accès à la sélectionnabilité (sans changement de catégorie ou de vélo). Cependant, ils devront confirmer leur statut lors d'une manche de coupe du monde.
- Il est envisagé d'organiser au moins un stage de préparation aux Championnat du Monde pour les juniors et les seniors. Les dates prévisionnelles sont les 3, 4, 5 et 6 (à midi) août avec convocation le 2 au soir. Ce stage se déroulera sur le site du CREPS Poitou-Charentes et **pourra être rendu obligatoire dans le but d'optimiser la performance.**



CHAMPIONNATS D'EUROPE

Lieu : Weilrod-Riedelbach (Allemagne)

Date de l'épreuve: 21 et 22 juillet 2012

Equipes de France :

Dates d'annonce de la sélection :

La sélection des athlètes sera annoncée le 9 juillet 2012, à l'issue de la coupe de France à Super Besse

Elites Hommes

Quota maximal UEC : 8 (chiffre en attente de confirmation par l'UEC)

Accès à la sélectionnabilité :

- Avoir terminé dans les 10 premiers du classement final de la coupe du monde 2011.
- Avoir terminé dans les 10 premiers d'une coupe du monde 2012 à Aalter (Bel)
- Avoir fini dans les 5 premiers de la manche de coupe de France à Super Besse 2012

Le sélectionneur se réserve le droit d'ajouter à la liste des sélectionnables un ou plusieurs sportifs après observation des épreuves citées ci-dessus.

Juniors Hommes

Quota maximal UEC : 8 (chiffre en attente de confirmation par l'UEC)

Accès à la sélectionnabilité :

- Avoir terminé dans les 8 premiers du championnat du monde juniors 2011
- Avoir terminé dans les 3 premiers du championnat de France en catégorie expert 2011
- Avoir fini dans les 15 premiers de la manche d'une coupe du Monde 2012 à Aalter (Bel)
- Avoir fini dans les 15 premiers de la manche de coupe de France à Super Besse (élite) et dans 5 premiers en catégorie (expert)

Le sélectionneur se réserve le droit d'ajouter à la liste des sélectionnables un ou plusieurs sportifs après observation des épreuves citées ci-dessus.

Sélection Nationale :

Dates d'annonce de la sélection :

La sélection des athlètes sera annoncée le 9 juillet 2012, à l'issue de la coupe de France à Super Besse

Prise en charge :

Les athlètes répondant aux critères seront encadrés et pris en charge par leur team, ils pourront bénéficier des conseils techniques de l'encadrement de l'Equipe de France.

Elites Hommes

Quota maximal UEC : 8 (chiffre en attente de confirmation par l'UEC)

Accès à la sélectionnabilité :

- Avoir terminé dans les 15 premiers du classement final de la coupe du monde 2011.
Avoir terminé dans les 20 premiers d'une coupe du monde 2012 à Aalter (Bel)
- Avoir fini dans les 8 premiers de la manche de coupe de France à Super Besse 2012

Juniors Hommes

Quota maximal UEC : 8 (chiffre en attente de confirmation par l'UEC)

Accès à la sélectionnabilité :

- Avoir fini dans les 10 premiers de la première coupe de France expert 2012 à Super Besse
- Avoir fini dans les 25 premiers de la coupe du Monde 2012 à Aalter (Bel)



CHAMPIONNATS DU MONDE

Lieu : Saalfelden (Autriche)

**Date de l'épreuve: du 6 au 9 Septembre
2012**

Equipe de France :

Dates d'annonce de la sélection :

La sélection des athlètes sera annoncée le 20 août 2012 à l'issue de la coupe du monde à Anvers

Elites Hommes

Quota maximal UCI : 8

Accès à la sélectionnabilité :

- **Avoir fini dans les 8 premiers du championnat d'Europe 2012**
- **Avoir fini dans les 5 premiers d'au moins une manche de coupe du monde 2012**
- **Avoir fini sur le podium du Championnat de France 2012**

Le sélectionneur se réserve le droit d'ajuster la sélection dans chaque catégorie pour le Championnat du Monde à l'issue du Championnat d'Europe.

Juniors Hommes

Quota maximal UCI : 8

Accès à la sélectionnabilité :

- **Avoir fini dans les 8 premiers du championnat d'Europe Juniors 2012**
- **Avoir fini dans les 15 premiers d'une manche de coupe du monde scratch**
- **Avoir fini dans les 10 premiers au championnat de France Elite ou sur une coupe de France Elite 2012**
- **Avoir fini dans les 3 premiers au championnat de France expert**
- Le sélectionneur se réserve le droit d'ajuster la sélection dans chaque catégorie pour le Championnat du Monde à l'issue du Championnat d'Europe.

Sélection Nationale :

Dates d'annonce de la sélection :

La sélection des athlètes sera annoncée le 20 aout 2012 à l'issue de la coupe du monde à Anvers

Prise en charge :

Les athlètes répondant aux critères seront encadrés et pris en charge par leur team, ils pourront bénéficier des conseils techniques de l'encadrement de l'Equipe de France.

Elites Hommes

Quota maximal UCI : 8

- Avoir fini dans les 10 premiers d'une manche de coupe du monde 2012
- Avoir fini dans les 5 premiers au championnat de France Elite 2012

Le sélectionneur se réserve le droit d'ajuster la sélection dans chaque catégorie pour le Championnat du Monde à l'issue du Championnat d'Europe.

Juniors Hommes

Quota maximal UCI : 8

Accès à la sélectionnabilité :

- **Avoir fini dans les 25 premiers d'une manche de coupe du monde scratch 2012**

Le sélectionneur se réserve le droit d'ajuster la sélection dans chaque catégorie pour le Championnat du Monde à l'issue du Championnat d'Europe.

JEUX MONDIAUX DE LA JEUNESSE



Lieu : Vouneuil Sous Biard (Poitiers)

Date de l'épreuve: du 3 au 5 Août 2012

Sélection Nationale :

Dates d'annonce de la sélection :

La sélection des athlètes sera annoncée le 16 juillet 2012 à l'issue du Championnat de France aux Gets

Prise en charge :

Catégories	Age	Quota UCI
Poussins	Âgés de 9 et 10 ans	6
Benjamins	Âgés de 11 et 12 ans	6
Minimes	Âgés de 13 et 14 ans	6
Cadets	Agés de 15 et 16 ans	6
Girls	Âgées de plus de 15 ans	6

Les athlètes répondant aux critères seront encadrés et pris en charge par leur team, club ou famille, ils pourront bénéficier des conseils techniques de l'encadrement de l'Equipe de France.

Le sélectionneur se réserve le droit d'ajuster la sélection dans chaque catégorie en tenant compte :

- De ses observations sur les résultats des différentes courses régionales et interrégionales.
- De ses prises d'informations auprès des différents éducateurs et entraîneurs actifs dans les clubs des différentes régions.
- De ses observations sur les résultats et comportements sur la **1^{ère} manche de Coupe de France à Super Besse et au Championnat de France des Gets.**

L'évolution du pilote dans une catégorie en Coupe de France n'est pas un critère systématique de sélection ;

Le quota maximum par catégorie sera atteint en fonction des niveaux observés.

Le niveau international des Jeux mondiaux reste le principal repère pour le sélectionneur.